

Gagner sa vie en Europe

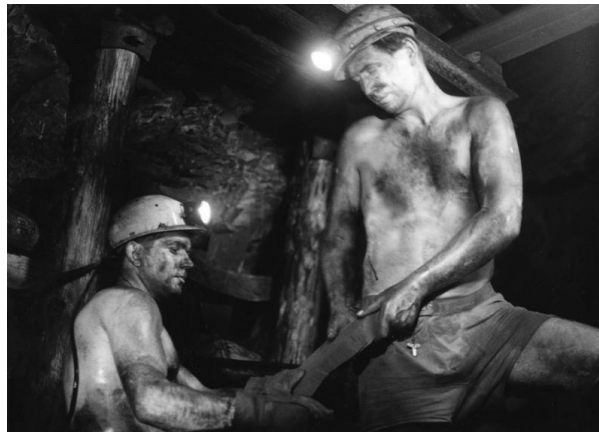
Le genre des métiers

xix^e-xx^e siècles

Stéphane LEMBRÉ

RÉSUMÉ

La naturalisation des qualités féminines et masculines, qui a servi à la répartition genrée des métiers, s'accroît au xix^e siècle. Les métiers d'homme sont alors souvent fondés sur la force physique, mais aussi sur l'exercice des hautes fonctions publiques et des professions de savoir et de pouvoir, tandis que les métiers de femmes relèvent davantage de la dextérité et du domaine des soins ou de l'éducation. La transgression de l'ordre du genre des métiers a créé nombre de « premières » dans leur profession depuis la fin du xix^e siècle, mais aussi quelques « premiers » jusqu'au début du xxi^e siècle. Leur histoire correspond notamment à la reconnaissance de droits accordés aux femmes et aux progrès de l'égalité professionnelle, sans aboutir toutefois à l'égalité salariale.



Bundesarchiv, B 140, B 64, F 000340-0003
Foto: Steiner, Essen, 1. Januar 1961

Essen, mineurs dans la galerie (1961), photographie d'Egon Steiner.



« L'ouvrier et la Kolkhoziennine », œuvre créée en 1937 par la sculptrice Vera Moukhina pour représenter l'Union soviétique à l'exposition universelle de Paris. La sculpture, composée des figures d'une femme brandissant la faucille, et d'un homme brandissant le marteau, symbolise les deux branches du prolétariat : les paysans et les ouvriers ; mais elle représente aussi sur un pied d'égalité les deux fondements de la société : la femme et l'homme. Source : Wikimedia Commons

À la ferme et aux champs, les espaces et les gestes sont distribués et spécialisés en fonction des sexes. Les femmes sont laveuse, gardienne d'herbage ou ménagère ; le liage des vignes, le binage et le buttage des pommes sont des tâches masculines, tout comme le métier de charretier. Avec l'industrialisation des sociétés européennes, dès le XVIII^e siècle, le passage à l'usine concerne autant les hommes que les femmes. En Angleterre, la première main-d'œuvre industrielle dans les ateliers de tissage (Lancashire) est majoritairement féminine, contrairement au stéréotype associant le travailleur manuel à une figure toujours masculine. Le nombre d'hommes et de femmes employés dans l'industrie varie d'un lieu de production à l'autre. En 1876, en Italie les femmes sont de deux à trois fois nombreuses dans les industries, souvent textile, du Piémont et de la Lombardie. À l'inverse, les hommes sont majoritaires dans les chantiers navals de Ligurie. En revanche, les changements techniques et les modes d'organisation de la production redistribuent les rôles dans l'industrie. L'évolution technique parcellise le travail, et l'arrivée des machines permet d'employer de nombreuses femmes à des tâches simples et répétitives. Le prestige des typographes, métier masculin, est aux antipodes des métiers déqualifiés et moins payés du textile ou de la conserverie, le plus souvent confiés aux femmes. Les machines les plus complexes sont quant à elles réservées aux hommes. L'industrialisation de la confection du tulle mécanique, fin XIX^e siècle, mobilise des hommes qualifiés pour utiliser et réparer des machines et des femmes pour des tâches moins qualifiées ; dans le même temps, les effectifs de dentellières décroissent, et ce métier qui se prêterait bien au « goût » féminin se mue en industrie d'art conservatoire de savoir-faire. Dans les bassins houillers écossais, les femmes sont plus nombreuses que dans le reste de l'industrie charbonnière britannique. Comme les hommes, elles sont exposées au même risque d'accidents mortels ou invalidants. Si le corps des femmes est abîmé par le portage du charbon, celui des hommes est aussi façonné par la pénibilité du travail de fond, les maladies respiratoires fragilisent leur corps et leur stature de chef de famille.

La répartition sexuelle ne se réduit pas au rapport à la machine. L'essor de la formation et des diplômes professionnels en Europe renforce les clivages au tournant du siècle. Le niveau de qualification du travail masculin augmente sensiblement en Allemagne, alors qu'il baisse pour les femmes : les ouvrières non qualifiées constituent

7,1 % de la main-d'œuvre ouvrière en 1907 contre 5,4 % en 1895. Malgré la mixité des formations, y compris dans les écoles d'ingénieurs (à partir de 1917 en France, de 1918 au Portugal, de 1919 pour la Belgique, l'Angleterre et l'Allemagne, ou encore 1920 pour la Suède et la Grèce), la définition des diplômes consolide la répartition sexuelle des métiers : si chefs de bureau ou experts-comptables sont des hommes, les femmes occupent des postes subordonnés liés à la sténodactylographie, en nombre croissant dans les années 1920 et 1930. Les cours d'économie domestique (cuisine, repassage, entretien du logement) ou de travaux à l'aiguille (broderie, couture, lingerie) peuvent concerner de (futurs) ménagères et mères de famille ; mais ils structurent des filières de formation professionnelle féminine dans des emplois du secondaire (industrie textile) et du tertiaire (soins).

Au nom de préoccupations hygiénistes et natalistes, les premières lois de protection sociale en Europe occidentale concernent avant tout les femmes qui sont protégées de conditions d'exercice pénibles. Les lois proscrivant le travail industriel de nuit des femmes à partir du milieu du XIX^e siècle se renforcent : en France, la loi de 1874 interdit le travail de nuit des jeunes filles de moins de 21 ans, puis celle de 1892 étend cette interdiction à toutes les femmes, indépendamment de l'âge ou de la dangerosité du travail. Les décalages chronologiques sont importants. La loi suisse impose le congé de maternité de huit semaines dès 1877. En 1878, les femmes allemandes obtiennent un congé obligatoire, sans solde, de trois semaines après la naissance. À son tour, la France crée le congé de maternité en 1909. Progressivement, cette mesure s'étend en Europe occidentale et se renforce après la Première Guerre mondiale. Mais toutes les travailleuses ne sont pas concernées par la protection sociale, à l'image des 40 % des femmes actives employées dans l'agriculture comme aides familiales ou domestiques de ferme en Allemagne à la fin du XIX^e siècle.

Les femmes en métiers d'hommes, et plus rarement les hommes en métiers de femmes (dans les métiers du soin en particulier), suscitent un discours moralisateur questionnant la féminité ou la masculinité. La Première Guerre mondiale bouleverse ces représentations en Europe, sans renoncer au discours naturalisant : l'éloignement des hommes au front explique la féminisation de certains métiers (industrie d'armement, policières anglaises, factrices françaises) ou la présence d'enseignantes devant des classes de garçons pendant la guerre de 1914-1918. Ce n'est ni un point de départ, ni une tendance continue, car la diversité des métiers exercés par des femmes est ancienne malgré les clôtures qui les empêchaient d'accéder à certains d'entre eux. La fin du conflit marque une « démobilisation » des femmes et invalide le schéma qui ferait succéder travail à domicile de femmes non salariées, puis accession au salariat et activité professionnelle dans des espaces collectifs. Les professions les plus qualifiées voire les fonctions d'encadrement, essentiellement masculines, s'ouvrent peu à peu aux femmes à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle et s'étend des années 1920 aux années 1970 aux professions supérieures comme dans la magistrature.

Dans le même temps, après la révolution russe, le modèle soviétique est incarné par l'image de l'ouvrier et de la kolkhoziennne. Cependant, les femmes sont très largement employées dans tous les secteurs de l'économie. Des années 1930 aux années 1960 en URSS, le temps de travail à la production des hommes et des femmes est équivalent, autour d'une quarantaine d'heures par semaine, les femmes assurant en outre l'essentiel du travail domestique. Le Plan de six ans mené en Pologne entre 1950 et 1955, conçu sur le modèle soviétique, repose sur l'intégration de deux cent mille femmes par an dans l'industrie. Celles qui ont transgressé les hiérarchies de genre établies sont finalement rares mais, après 1956, la « voie polonaise vers le socialisme » repousse l'image de la conductrice de tracteur héroïne du travail, et cantonne les femmes à des postes typiquement féminins dans l'industrie textile ou les usines de vêtements.

De manière plus générale en Europe, l'ouverture des métiers à la mixité se reflète mal dans les proportions respectives d'hommes et de femmes qui les occupent, avec des renversements comme la féminisation de la magistrature ou la masculinisation de l'agriculture. Malgré la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000) qui consacre le principe de l'égalité homme-femme dans tous les domaines, cette égalité ne se concrétise ni dans les salaires, qui restent inégalitaires puisque, à compétences égales, les femmes sont souvent moins payées, ni dans la composition des conseils d'administration des entreprises qui restent souvent masculins, et pas davantage dans les représentations qui sont associées aux métiers, comme l'illustre le genre des noms de métiers : alors qu'en anglais il n'existe pas de suffixe pour indiquer la différence de genre, en français, le débat est ouvert de longue date, puisque – pour s'en tenir au XX^e siècle – l'Académie française fait entrer des néologismes féminins dans la langue dès 1932 (factrice, aviatrice par exemple), mais rejette la systématisme et des formes

comme *professeure*, *recteure* ou *sapeuse-pompier* en 2014.

BIBLIOGRAPHIE

CLARK, Linda L., *The Rise of Professional Women in France : Gender and Public Administration since 1830*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

MALATESTA, Maria, *Professional Men, Professional Women : The European Professions from the Nineteenth Century until Today*, Londres, SAGE Publications, 2011.

SCHWEITZER, Sylvie, *Femmes de pouvoir. Une histoire de l'égalité professionnelle en Europe (xix^e-xxi^e siècle)*, Paris, Payot, 2010.

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thématiques/genre-et-europe/gagner-sa-vie-en-europe/le-genre-des-métiers>